Point sur les finances communales

En fin d'année 2024, la municipalité a appris que 2 de ses ressources financières aller diminuer de 77 % (fonds de péréquation : TADE et FDTP) pour passer de 117 282 € à 26 848 € ; soit une perte de 29,8 % des recettes communales.

2025 est donc la première année où la commune a dû fonctionner avec un budget restreint, nous pouvons ainsi évaluer en « réel » la possibilité de fonctionner avec un budget réduit.

Aujourd'hui (à la mi-décembre 2025), nous pouvons constater que le budget réalisé de fonctionnement s'établit à 255 270 € au 18/12/2025 (243 684 € en 2024) et les recettes communales actuelles permettent d'abonder un budget de fonctionnement de cette nature, resserré mais suffisant pour la marche courante de la commune.

Il apparaît aussi qu'il ne reste aucun excédent pour abonder un budget d'investissement, or celui-ci n'existe que par le transfert des excédents du budget de fonctionnement.

Donc pour les investissements courants, comme par exemple, les travaux imprévus (glissement de terrain…), la question du financement dans les années à venir reste entière.

Comme vous avez pu le constater, la commune a augmenté en 2025 ses taux d'imposition pour les taxes foncières ce qui a permis de garder les finances communales à l'équilibre, tout en restant dans la moyenne des communes de la 3CMA.

	Albiez le Jeune	Moyenne sur les communes de la 3CMA
Taxe sur le foncier bâti	31,13	30,83
Taxe sur le foncier non bâti	165,24	122,77
Taxe d'habitation	14,38	14,38

Mais, clairement, au niveau des recettes actuelles et avec très peu d'économies possibles, la viabilité d'une petite commune telle qu'Albiez le Jeune est à questionner.

Je profite de ce mot pour faire le point sur les 2 chantiers en cours de la commune.

Pour la création d'une liaison du réseau d'Albiez le Jeune au SIA de St Jean de Maurienne, les travaux seront terminés en tout début d'année, puisque la conduite a été posée avec un dernier regard de l'autre côté du pont de Merderel au lieu-dit du Tilleret. La réception des travaux aura lieu en janvier 2026. Les travaux côté St Jean de Maurienne seront effectués en 2026 (sauf difficultés de chantier) pour un raccordement prévu fin 2026 – début 2027.

Le chantier d'un montant de 379 324,47 € HT est financé par une subvention de 111 935 € de l'agence de l'eau et un emprunt sur 40 ans auprès de la Banque des Territoires de 260 000 €, soit une annuité de 9 672 € payée par les taxes d'assainissement communales avec un coût de 1,50 € du m3 et un abonnement de 50 € par an.

Pour la réfection de l'ancien presbytère, les travaux des entreprises seront terminés fin janvier, à l'exception de la 2ème couche d'enduit sur les façades extérieures qui nécessite 5° C minimum pour être exécutée.

L'aménagement du 1er niveau, que la commune doit effectuer en interne, débutera fin janvier pour finir prévisionnellement à la fin de l'hiver.

Le montant financier de la totalité du chantier, y compris l'équipement de la cuisine, se montera au final à 633 821,75 € HT. Le financement étant assuré à 80 % par les aides de l'état, de la Région, du Département, du SDES, du Fonds Vert et du FAST et à 20 % par la commune dont 15,8 % par un emprunt de 100 000 €, soit des annuités de 6 200 € sur 25 ans ; annuités financées par la location prévue de l'établissement pour 8 000 € par an.

Voilà pour ce point des finances communales qui était, je pense nécessaire en cette fin d'année.

Jean-Marc BLANGY,
Maire

COMMUNE DE ALBIEZ-LE-JEUNE
SAVOIE